

PV du Conseil Municipal du 14 Janvier 2021

Présents : Carlet Daniel , Seguin Jérôme , Vic Jean Pierre , Zaugg Gilles , Caillavet Isabelle, Roberdeau Olivia, Heurtier Mathias, Monties Charles, Bruni Jean Claude, Jérémy Bénéaïche

Excusé : Adrien Vic

Secrétaire : Jérémy Bénéaïche

Ordre du jour

-Lecture PV du 18/12/2020

-Devis entretien Moretto

-Délibération subventions aux associations

-Réflexion sur le projet « Miran »

-Ajouté à l'Ordre du Jour :

- Validation du devis de Mr DUPOUY pour arranger les différents problèmes électriques du Village

-Délibération pour autoriser le Maire à déposer une Detr sur l'exercice 2021 dans le programme de la construction du local technique communal.

-Délibération du plan de financement pour joindre à la Detr toujours sur le local technique.

-Délibération pour autoriser le Maire a demander la dotation de solidarité nationale au titre des intempéries hiver 2020/2021

-Proposition de Fabienne Castets pour étude pour l'implantation du local Technique

-Questions diverses

-Lecture PV du 18/12/2020

Le PV à été lu et approuvé à l'unanimité

-Devis entretien Moretto

Discussions sur les travaux Espaces Verts de la commune, nous avons reçu Mr Moretto en Mairie pour discuter des entretiens qu'il allait faire et ceux que Jean Claude Bruni souhaiterait faire avec une équipe de Bénévoles. Il nous demande 4074 euros TTC . Nous pensons faire quelques économies et financer quelques outils.

-Délibération subventions aux associations

Nous devons re-délibérer les subventions aux associations de l'année dernière demande de la trésorerie qui n'a pas retrouvé la première, d'accord à l'unanimité

-Réflexion sur le projet « Miran »

Nous avons le projet de réhabiliter l'Eglise de Miran pour y faire des évènements culturels et sauver un beau patrimoine communal. Nous avons fait venir Mr Pierre Forzy et Mr Vincent Doussau qui sont des spécialistes de la rénovation ancienne et qui sont venu gracieusement nous faire un devis au pire, c'est-à-dire en estimant largement, donc ils estiment les travaux à 213325 € ht tva estimée à 42665 €, nous ne récupérons que 16 % de Tva au lieu de 20% ,ce qui fait un reste à charge de tva de 8533€.

Parallèlement à cela nous avons eu un Rdv avec Le Petr Pays d'Armagnac pour estimer les subventions potentielles, nous pouvons prétendre à 70 % de subventions environ qui peuvent être abondées par la Fondation du patrimoine et par un Crowdfunding .

Si nous partons sur 80% de subvention il restera à charge pour la commune 42665€ plus le reliquat de tva de 8533€, ceci est une simulation au plus cher la question posée ce soir est de décider si nous lançons ou pas une étude un peu plus affinée et des simulations de subventions plus précises ,afin de préparer un dossier solide pour la Detr 2022 notamment et les autres dossiers de financements.

A l'unanimité le Conseil est d'accord pour lancer le projet.

-Ajouté à l'Ordre du Jour :

- Validation du devis de Mr DUPOUY pour arranger les différents problèmes électriques du Village

Le conseil valide le devis de 503.40€ TTC qui comprend la dissociation des spots enterrés extérieur des lampadaires , l'achat d'ampoules leds ...etc ,le conseil valide le devis à l'unanimité.

-Délibération pour autoriser le Maire à déposer une Detr sur l'exercice 2021 dans le programme de la construction du local technique communal.

Le conseil approuve la délibération à l'unanimité et autorise.

-Délibération du plan de financement pour joindre à la Detr toujours sur le local technique.

Le plan de financement pour un projet de 35000€ ht est de 30% de Detr puis 20% du département ,20 % de la Région et 10 % de l'Europe restera à charge au minimum 20 %pour la commune soit 7000€ à payer par un prêt bancaire.

Le conseil approuve le plan de financement à l'unanimité.

-Délibération pour autoriser le Maire a demander la dotation de solidarité nationale au titre des intempéries hiver 2020/2021

Le conseil approuve la délibération à l'unanimité et autorise.

-Proposition de Fabienne Castets pour étude pour l'implantation du local Technique

L'architecte nous propose de faire l'étude en partenariat avec Karine Sady Maza ,maître d'œuvre pour la somme de 648 euros TTC, le conseil accepte le devis à l'unanimité.

-Questions diverses

Nous avons reçu le premier versement de Groupama suite aux dégâts des vitraux d'un montant, de 17000€ dès que les travaux seront finis nous pourrons demander le solde.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 22 h 30.



A collection of approximately ten handwritten signatures in black ink, arranged in two rows. The signatures are stylized and vary in complexity, representing the members of the council who approved the deliberation.